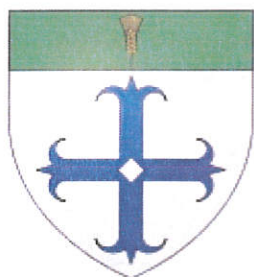


07/12/2022



République Française  
Département Eure-et-Loir  
**Gilles**

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil aura lieu : **Mairie**, le

**Mercredi 14 Décembre 2022**  
**à 20h30**

L'ordre du jour sera le suivant :

### Intervention sur l'Auberge gillose : point de situation et changements pour 2023

#### Délibérations :

- Fixation des durées d'amortissements
- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022)
- Modalités de partage de la taxe d'aménagement
- Renouvellement de la convention avec l'Agglo pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Motion sur les charges financières qui pèsent sur la commune
- Adoption de la modification simplifiée n° 1 du PLU incluant l'OAP sur le Château de Vitray
- Demandes de subventions au département et à la Préfecture pour 2023

#### Informations diverses :

- Attribution du marché de création de bordures rue des Rostys et planning
- Attribution du marché d'aménagement de la Grande rue et de la place de l'Eglise (2 lots)
- Travaux en cours
- Tambour du Radon
- Planning des manifestations 2023
- Annulation de la délibération n° 2021-009 sur la suppression de la zone de mixité sociale et remplacement par la délibération n° 2021-10 (erreur de plume)
- Rapport annuel d'activité 2021 de l'Agglo du Pays de Dreux
- Evolution du prix de l'énergie de 2023 à 2025 et changement de prestataire
- Droit de préemption non exercé en 2022

#### Tour de table

En mairie, le 07/12/2022  
Le Maire  
Michel MALHAPPE



POUR AFFICHAGE